L'ajournement

Certains ne manqueront pas de demander comment nous pouvons financer tous ces programmes. Nous devons absolument nous attaquer au chômage et en faire notre principale priorité. Pour ce faire, il faudra à court terme lancer des projets de construction, investir davantage dans le reboisement et accélérer les travaux municipaux, les projets visant à économiser l'énergie et la contruction de logements. Il faut donner du travail aux gens dès maintenant. A plus long terme, il faudra réindustrialiser notre pays et créer un nouveau secteur manufacturier.

Le premier ministre a eu le courage de prendre des initiatives en faveur de la paix mondiale. A mon avis, lui et son gouvernement doivent maintenant faire de la création d'emplois leur principale priorité. Les habitants de la circonscription de Burnaby que j'ai l'honneur de représenter réclament que le gouvernement considère la création d'emplois valables comme sa principale priorité. En attendant, le gouvernement condamne littéralement des milliers de gens à la ruine économique. C'est fondamentalement immoral, monsieur le Président, comme les évêques catholiques l'ont si bien dit dans le rapport qu'ils ont rédigé il y a un peu plus d'un an. Mes électeurs et tous les Canadiens méritent un meilleur sort.

[Français]

M. Jean-Guy Dubois (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, j'aimerais répondre au nom du ministre à la question posée par le député de Burnaby (M. Robinson) le 20 décembre 1983 sur les mesures que le gouvernement prend pour offrir des emplois permanents et de valeur aux Canadiens.

D'abord, monsieur le Président, je rappelle que même en cette période de restrictions financières, le gouvernement a consacré la part la plus élevée de son Budget jamais vue à la création d'emplois. Pour la présente année financière, les crédits totaux dépassent 1.2 milliard de dollars et ceux de l'an prochain excéderont 1.1 milliard de dollars. Ces crédits permettront de mettre au travail plus de 600,000 personnes.

La création d'emplois permanents est l'objectif du gouvernement, mais ce n'en est pas un qui peut être atteint en un tournemain. Le député a dit que l'on compte de nombreux jeunes parmi les chômeurs, et il est malheureusement vrai que leur taux de chômage est plus élevé parce qu'ils n'ont pas l'expérience du travail et de la formation. Des employeurs hésitent à embaucher les travailleurs sans expérience, et les jeunes n'ont donc pas l'occasion de mettre le pied à l'étrier.

Pour faire éclater ce cercle vicieux, le gouvernement a décidé de fusionner ses mesures de création d'emplois de façon

à ce que ses initiatives en matière de ressources humaines soient regroupées en un ou deux volets d'action et il existe maintenant deux programmes, soit Accès Carrières et Compagnie de travailleurs, qui répondent à ce vœu.

Le programme Compagnie de travailleurs, grâce auquel chaque projet peut bénéficier d'un financement pouvant aller jusqu'à trois ans, offre aux personnes défavorisées sur le plan de l'emploi des possibilités d'acquérir des connaissances de base, de bénéficier de councelling d'emplois et d'acquérir une authentique expérience de travail.

Le programme Accès Carrières complète le précédent en ce qu'il offre aux employeurs des subventions pour leur permettre d'embaucher des gens sans expérience et leur donner l'occasion d'acquérir une formation en cours d'emploi et de l'expérience du travail. Quoique ces deux programmes ne visent pas précisément les jeunes, on s'attend à ce qu'ils composent la majorité des participants pendant les deux prochaines années.

Deux autres programmes de création d'emplois, Canada au travail et Croissance locale de l'emploi, ainsi que les mesures d'emplois d'été à l'intention des étudiants, offriront aussi aux jeunes une précieuse expérience de travail, ce qui devrait augmenter leur «employabilité» aux yeux de leurs éventuels employeurs. Pendant l'année financière en cours et pour la prochaine, on s'attend à ce que près de 344,000 jeunes bénéficieront des mesures de création directe d'emplois.

Monsieur le Président, le gouvernement est fermement engagé à aider les chômeurs Canadiens à trouver des emplois méritoires à temps complet. Les montants énormes que l'on consacre à la création d'emplois directe, à la formation en vertu de la Loi nationale sur la formation, les nombreux programmes annoncés dans le discours du Budget d'avril et la nomination d'un ministre d'État (Jeunesse), en l'occurrence M^{me} Céline Hervieux-Payette, témoignent de la volonté du gouvernement de créer des emplois, et j'invite le député à conseiller à ses électeurs de se rendre au Centre d'emploi du Canada et de demander leur accessibilité au programme Accès Carrières pour le volet des jeunes et le volet des gens qui sont en difficultés d'emplois.

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre. La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée.

La Chambre s'ajourne donc à demain matin à 11 heures.

(A 19 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)